

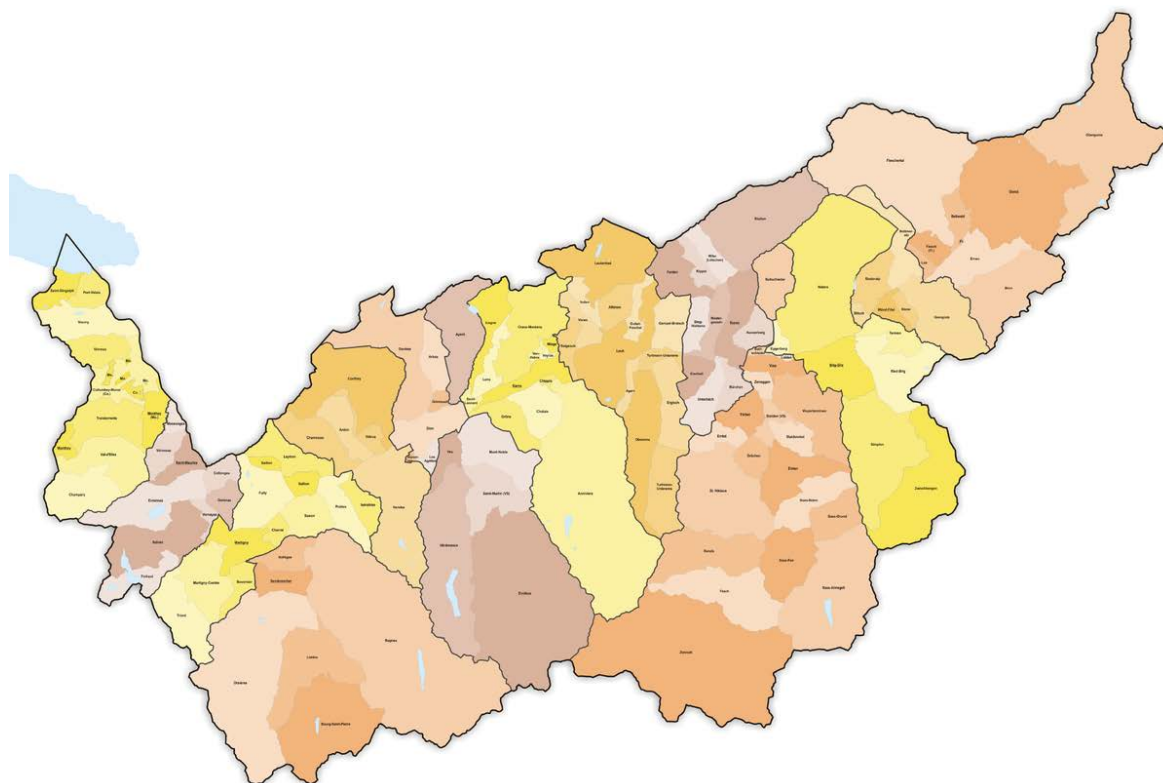


CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service cantonal de la jeunesse
Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Kantonale Dienststelle für die Jugend
Zentrum für Entwicklung und Therapie des Kindes und Jugendlichen

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2017
2018

Médiation scolaire en Valais

Table des matières

1	INTRODUCTION	2
2	LISTE DES MÉDIATEURS SCOLAIRES EN ACTIVITÉ	3
2.1	Primaires.....	3
2.2	Cycles d'orientation	4
2.3	Écoles du secondaire II	5
2.3.1	ECCG-EPP.....	5
2.3.2	Lycées-Collèges.....	5
2.3.3	Écoles professionnelles	5
3	FORMATION	6
3.1	Formation de base : volées secondaire & primaire	6
3.1.1	Médiation primaire.....	6
3.1.2	Médiation secondaire I & II.....	6
3.2	Formation continue	7
3.2.1	Formation continue en langue allemande	7
3.2.2	Formation continue en langue française.....	7
3.3	Groupes de supervision	8
4	ANALYSE DE L'ACTIVITÉ	8
4.1	Rôle du médiateur.....	8
4.2	Position dans le centre.....	9
4.3	Activités dans les domaines de l'écoute, du conseil et de la résolution de conflits.....	10
4.3.1	Nombre de situations	10
4.3.2	Types d'entretien.....	10
4.3.3	Types de situation.....	11
4.4	Activités de prévention/de culture d'établissement	12
4.5	Collaboration avec les spécialistes.....	12
4.6	Formation continue	14
5	CONCLUSION	15
6	ANNEXES	16
6.1	Comment vous sentez-vous dans votre rôle de médiateur/trice scolaire ?	16
6.2	Position dans le centre.....	17
6.3	Types d'entretien.....	18
6.4	Types de situation	20
6.5	Collaboration avec les organismes.....	22
6.6	Comment s'est passée la collaboration avec les organismes ?	23

1 INTRODUCTION

« La société est un moyen d'éducation indispensable »

August Wilhelm von Schlegel (1767-1845)

Nous vivons aujourd'hui dans une société très développée dont les nombreux progrès sont indéniables mais qui doit aussi relever de nouveaux défis. L'évolution permanente, l'adaptation, le questionnement et le maintien de ce qui existe déjà, en tenant compte des expériences passées, sont des tâches de développement importantes. C'est aussi la base de la pérennité de la société. Pour ce faire, la société s'attend à ce que chacun d'entre nous s'intègre plus ou moins à elle et connaisse, accepte et applique ses valeurs et ses normes. Les nouveaux membres de la société doivent d'abord apprendre à connaître et à comprendre ces valeurs et normes. Pour ce faire, la société a, entre autres, créé l'école, un lieu d'apprentissage, dont l'objectif est de transmettre d'importantes connaissances de base sur ces valeurs. Mais quelle est la signification de ce lieu d'apprentissage pour les plus jeunes membres de la société, les enfants ?

L'école et son contexte ont une influence énorme sur le développement et l'éducation sociale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. C'est ce que les parents peuvent constater lorsque leurs enfants leur parlent d'une journée scolaire intense. Outre les nouvelles leçons apprises, les échanges avec les enseignants, le chemin de l'école, les conversations avec les camarades, etc..., le contexte scolaire présente aux élèves et aux apprentis de nouveaux défis et attentes sociales :

- ils doivent faire leurs preuves chaque jour et montrer qu'ils ont compris et qu'ils sont capables de restituer ce qui est nouveau pour eux et ce qu'ils ont appris ;
- ils doivent trouver un rythme scolaire, se coucher à une heure appropriée, se lever tôt, planifier leurs devoirs et leurs hobbies dans la vie quotidienne ;
- ils sont en contact social permanent et vivent non seulement des moments agréables, mais aussi des conflits et des disputes qui peuvent les préoccuper et les effrayer.

À la maison, les parents s'occupent activement de leurs enfants et espèrent que ceux-ci sont aptes à relever tous ces défis quotidiens. La joie, la fierté, la curiosité, mais aussi les déceptions, les peurs, les frustrations sont « le pain quotidien » des familles. La pression, qui peut être engendrée par cette situation, affecte non seulement les enfants et, souvent, toute la famille. Elle peut prendre des proportions extrêmes.

Face à ce défi, les enfants et leurs familles ne doivent pas être laissés seuls, ils ont besoin de soutien. La société étant l'élément moteur de l'éducation des enfants, elle doit soutenir les familles dans ce processus, protéger les enfants et réduire la pression. Les médiateurs scolaires sont un modèle de soutien de notre société valaisanne.

L'idée qu'en plus de l'enseignant, une autre ressource de l'école soit consacrée à jeter « un regard protecteur sur les élèves et les apprentis » peut être très rassurante : une ressource qui peut être activée lorsqu'un élève ou un apprenti fait face à un problème compliqué et a besoin de conseils ou même d'aide, qui est accessible sur place et à laquelle les élèves peuvent eux-mêmes faire appel en tout temps, qui connaît bien le contexte scolaire et les défis qu'il comporte ou encore qui peut également être sollicitée par les différents acteurs de l'école et qui les soutient activement.

Aujourd'hui, cette ressource est disponible dans toutes les écoles valaisannes, du primaire à la fin du degré secondaire II. Par conséquent, elle peut être considérée comme une mesure sociale importante pour aider les familles et les enfants en voie d'intégration dans notre société.

Romaine Schnyder
Présidente de la CCMS

2 LISTE DES MÉDIATEURS SCOLAIRES EN ACTIVITÉ

Les établissements primaires et secondaires du canton ont pu bénéficier des compétences de 152 médiateurs scolaires durant l'année 2017-2018.

NB : la forme masculine est utilisée comme générique, indépendamment du genre.

2.1 Primaires

48 médiateurs

Aletsch (Ried-Mörel)	Gerold Johannes
Anniviers	Melly Céline
Ardon	Bérard Marie-Josèphe
Ayent	Beytrison Antoine
Brig-Glis	Julier Béatrice
Bagnes	Locher Annelise
Chalais	Mitrovic-Prodanovic Ivana
Chippis	Rey David
Collombey–Muraz	Dubosson Nicole
Conthey	Fontana Sandro
Crans-Montana	Germanier Corinne
Fully	Ciftci Posse Nuray
Gampel-Bratsch	Bonvin Crépaud Stéphanie
Grimisuat	Carron Lucien
Grône	Tscherrig Rafaela
Haut-Lac (Vouvry/St-Gingolph/Port-Valais/Vionnaz)	Roduit Sophie
Hérens (Vex/ St-Martin)	Borgeat Elisabeth
Leuk	Bénet Pierre-Alain
Leytron	Haefliger-Chevrier Nadia
Lötschental	Roth Stefanie
Martigny	Dorsaz Isabelle
Miège	Erbetta Caroline
Monthey	Fellay Thierry
Naters	Rion Carole
Orsières	Dayer Alexandre
Raron	Doche Laurence
Riddes-Isérables	Mutter Christophe
Saas	Fournier Anaïs
Saillon	Sutterlin Alexandra
Saxon	Gsponer Sybille
Sierre	Déléze Jennifer
St-Léonard	Zurbriggen Janine
Stalden	Pannatier Elizabeth
Täsch/Randa/Zermatt	Crettaz Esther
Troistorrents	Florey Delphine
Untergoms	Zufferey Nadia
St-Maurice (Vernayaz/Massongex)	Burgener Cornelia
Vétroz	Furrer Karin
Vollèges	Jossen Erna
Visp	Willisch Silvana
	Morisod Franca
	Dussez Marie-Christine
	Brigger Regina
	Gay des Combes Gisler Marie-Paule
	Raemy-Duroux Emilie
	Roh Chantal
	Locher Annelise
	Heinzmann Marianne

2.2 Cycles d'orientation

56 médiateurs

Anniviers	Chardon Kaufmann Patricia
Ayent	Ramos Pignat Adelaïde
Bagnes-Vollèges	Abbet Alain Hiroz Priscilla
Brig-Glis	Andereggen Michael Habel Andreas Schaller Sandra
Collombey-Muraz	Andenmatten Caroline Chervaz Rose-Marie
Derborence (Conthey)	Dessimoz Christian Hofmann Sarah Niclas Catherine
Fiesch	Volken Martina
Fully-Saxon	Darbellay Freddy Favre Géraldine
Gampel	Zengaffinen Igor
Goubing (Sierre-Siders)	Morard Philippe Perruchoud Bénédict Zengaffinen Juventa
Grône	Barras Jean-Marc Frossard Robette Myriam
Haut-Lac (Vouvry)	Bruttin Pierre-Yves
Hérens	Micheloud Andrée
Leuk	Bortis Tamara
Leytron	Crettenand Luc Anne-Pascale Loetscher Béatrice
Les Liddes (Sierre)	Walpen Stéphanie
Les Collines (Sion)	Freysinger Kurt Savioz Dynel Vouilloz Nicole
Lötschen	Zengaffinen Björn
Montana	Balet Kathy Emery Laurence
Monthey	Kovac Ornela Mariéthoz Bernard
Naters	Jenelten Thomas
Nendaz	Bollin Vincent
Octodure (Martigny)	Devanthery Raphaël Depestel Wilfried Carron Françoise
Orsières (ERVEO)	Bolis Gilles
Raron	Volken Helmut
Saas	Zengaffinen Gerd
Savièse	Gomez José
St-Guérin (Sion-Sitten)	Blatter Fanny Emery Isabelle Mudry Samuel
St-Raphaël (Sion)	Petigas Philippe
St-Maurice	Giroud Olivier Kalinijabokamanzi Vanessa
St. Niklaus	Fux Alexandra Fux Ignatia
Stalden	Beck Martin
Troistorrents	Gaillard Bernard

Visp	<ul style="list-style-type: none"> ● Bellwald Bernadette ● Willisch Erna
Zermatt	<ul style="list-style-type: none"> ● Zumtaugwald Patrick

2.3 Écoles du secondaire II

2.3.1 ECCG-EPP

8 médiateurs

Brig : OMS	<ul style="list-style-type: none"> ● Agostini Graziella ● Maurer Benedikt
Martigny : ECCG	<ul style="list-style-type: none"> ● Fort Pierre-André
Monthey : ECCG	<ul style="list-style-type: none"> ● Faganello Rosalia
Sierre : ECCG	<ul style="list-style-type: none"> ● Favre Nicolas ● Perren Pierre-André
Sion : ECCG-EPP	<ul style="list-style-type: none"> ● Moret Sébastien
St-Maurice : EPP	<ul style="list-style-type: none"> ● Maillard Michel

2.3.2 Lycées-Collèges

14 médiateurs

Brig : Spiritus-Sanctus	<ul style="list-style-type: none"> ● Gamma Thomas ● Lager Susanne ● Ritz Adrian
Sion : La Planta	<ul style="list-style-type: none"> ● Ducrey Fabienne ● Gay Isabelle ● Perruchoud Philippe
Sion : Les Creusets	<ul style="list-style-type: none"> ● Arnold Fabian ● Constantin Pascale ● Roch Sébastien ● Zufferey Vivienne
St-Maurice : L'Abbaye	<ul style="list-style-type: none"> ● Andres Barbara ● Richard Véronique ● Vuadens Christelle ● Zay Jean-Charles

2.3.3 Écoles professionnelles

26 médiateurs

Brig : Berufsfachschule Oberwallis	<ul style="list-style-type: none"> ● Buri Roland ● Kluser Amédée ● Zurwerra Brigitte ● Werner Anthamatten Carmen
Châteauneuf : École professionnelle artisanale et service communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ● Ciardo Patricia ● Faisant Barbara
Châteauneuf : École d'agriculture du Valais	<ul style="list-style-type: none"> ● Sauthier Mathias
Monthey : École professionnelle intercantonale de la chimie	<ul style="list-style-type: none"> ● Falco Christelle ● Meyer Philippe
Martigny : École professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ● Jacquemin Carole ● Moret David ● Revaz Catherine
Sierre : École Cantonale d'Art du Valais	<ul style="list-style-type: none"> ● Riand Manuela
Sion : École professionnelle commerciale et artisanale	<ul style="list-style-type: none"> ● Darbellay François ● Darbellay Brigitte ● Delalaye Philippe ● Lovey Grégory ● Palumbo Brunella ● Zufferey Catherine
Sion : École professionnelle technique	<ul style="list-style-type: none"> ● Eggs Nicolas ● Papilloud Raphaël ● Piffaretti Thierry

Sion : École Professionnelle Assistant-e Médical-e & Dentaire	● Brunner Sandra
	● Vergères Julie
Visp : Berufsfachschule Oberwallis	● Berchtold Karl
	● Leiggener Karin

3 FORMATIONS

3.1 Formations de base : volées secondaire & primaire

3.1.1 Médiation primaire

Dans le Valais romand, la deuxième volée du niveau primaire a achevé sa formation, en mai 2018, sous l'encadrement de M. Christophe Boisset, responsable et psychologue du CDTEA de Monthey. Cette dernière année a été dédiée à la présentation des différents acteurs de terrain constituant le futur réseau du médiateur, tels que le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA), le Bureau d'accueil pour candidats réfugiés, le centre SIPE, l'Office pour la protection de l'enfant (OPE), le Service de psychiatrie - psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (SPPEA), le Tribunal des mineurs, le label « école en santé », le centre LAVI. Une présentation d'une situation concrète, en lien avec chacun de ces partenaires, a également permis un espace d'échanges et de réflexions.

3.1.2 Médiation secondaire I & II

La 16^{ème} volée francophone de niveau secondaire I & II, encadrée par M. Fabian Claeys, psychologue au CDTEA de Monthey, a achevé sa formation en juin 2018. La 13^{ème} volée germanophone, quant à elle, a terminé sa première année de formation sous la direction de Mme Therese Zenhäusern, responsable et psychologue aux CDTEA de Brig et Visp.



Le 5 septembre 2018 a eu lieu la cérémonie de certification des médiateurs scolaires pour la 2^{ème} volée du niveau primaire et pour la 16^{ème} volée du niveau secondaire I & II du Valais romand à laquelle ont assisté M. Christophe Darbellay, chef du Département, MM. Jean-Philippe Lonfat et Claude Pottier, chefs de Service, Mme romaine Schnyder, présidente de la CCMS et Mme Sylvie Nicole-Dirac, coordinatrice de la médiation scolaire du Valais romand ainsi que MM. Christophe Boisset et Fabian Claeys, responsables de formation.

3.2 Formation continue

Les formations continues organisées dans le Valais francophone et germanophone durant l'année scolaire 2017/2018 ont été bien accueillies par plus de 80 participants. Elles ont presque exclusivement été jugées « bien » et « très bien ». Au niveau école primaire, deux personnes interrogées les ont qualifiées de « moyennes ».

3.2.1 Formation continue en langue allemande



« Gestion des conflits dans le quotidien scolaire »

Une trentaine de médiateurs scolaires du Haut-Valais se sont retrouvés les 29 et 30 septembre 2017 à l'école primaire de Törbel pour une formation continue intitulée « Gestion des conflits dans le quotidien scolaire ».

Les participants ont été accueillis par Mme Véronique Ruppen, psychologue au CDTEA, qui a introduit le sujet. Durant la partie suivante de la formation, Mme Corinna Bumann-Pacozzi, enseignante à la Haute école pédagogique du Valais, a proposé un compte rendu de l'état des recherches sur le mobbing étayé par des chiffres du Valais. Par ailleurs, l'inspection scolaire a présenté le travail de l'unité mobile dans les écoles valaisannes en cas de conflits dans le quotidien scolaire et a abordé les questions suivantes : De quels moyens d'intervention, d'action et de soutien les écoles du Valais disposent-elles ? Quel est le cadre juridique ? Comment a-t-on déjà procédé dans des cas concrets ?

Le vendredi 29 septembre 2017, la première journée de formation continue s'est terminée par l'assemblée générale de l'association de médiation scolaire du Haut-Valais, conduite par sa présidente Mme Erna Willisch.

Le samedi 30 septembre 2017, des pistes d'action orientées vers les solutions et la pratique ont été présentées dans les domaines de la prévention et de l'intervention en cas de violence et de mobbing. M. Thomas Richter, responsable de l'Institut suisse de prévention de la violence (Schweizerisches Institut für Gewaltprävention SIG), s'est chargé de cette partie de la formation continue. L'objectif était d'apprendre à évaluer rapidement et facilement les facteurs de risque d'une classe ou d'élèves spécifiques et de découvrir des outils pratiques éprouvés afin d'aider au mieux les enseignants et leurs élèves. D'une part, des mesures de prévention de base très utiles et rapidement applicables, ayant un effet positif sur l'ambiance au sein de la classe, ont été exposées. D'autre part, au niveau de l'intervention, des méthodes fondées sur la dynamique de groupe (« no blame approach », par exemple) ont été approfondies ainsi que des stratégies ciblées de modification du comportement, présentées de manière pratique.

3.2.2 Formation continue en langue française



« Violences à l'école »

La formation continue annuelle dans le Valais romand, organisée par Mme Yasmina Weissbrodt, psychologue au CDTEA de Sion, a eu lieu le 13 octobre 2017 à l'École professionnelle commerciale et artisanale de Sion. Au total, 57 médiateurs ont participé à la formation continue intitulée « Violences à l'école : rencontre entre systèmes ».

La journée était organisée par la Dresse Alessandra Duc-Marwood. spécialiste en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent, elle est également responsable du centre de prise en charge de la maltraitance familiale « Les Boréales » qui fait partie du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) de Lausanne.

L'objectif de cette formation était d'encourager la réflexion sur la violence à l'école, dans une perspective systémique englobant non seulement les personnes prises directement dans l'interaction violente, mais prenant aussi en considération les enjeux contextuels.

La complexité des questions liées à la violence a été mise en évidence, de même que le risque de rejet de la responsabilité sur l'autre dans ce cas. Dans la dernière partie, des pistes et possibilités d'intervention

susceptibles de briser la spirale de la violence ont été exposées et mises en lien avec le travail des médiateurs scolaires.

3.3 Groupes de supervision

Un groupe de supervision comptant neuf participants a été actif dans le Haut-Valais durant l'année scolaire 2017-2018. Les nouvelles instructions se sont pour la première fois appliquées à la supervision. Il y avait donc deux participants volontaires et sept autres présents dans le cadre de la participation obligatoire. Pour la première fois, deux médiateurs du niveau primaire étaient également présents.

Le feedback de la responsable de la supervision Mme Rahel Kämpfer-Clemenx a été le suivant : de nombreuses questions ont été posées sur les situations et l'ambiance au sein du groupe était bonne. Les participants se sont montrés intéressés et impliqués. Les questions étaient variées et couvraient (outre les situations) les thèmes du secret de fonction, le rôle du médiateur, les compétences des services et partenaires et l'implication de partenaires systémiques extérieurs à l'école.

Quatre groupes de supervision de cinq à huit participants chacun pour un total de quatre superviseurs étaient actifs dans le Valais romand, encadrés par Mmes Céline Roux, Yasmina Weissbrodt, Bénédicte Constantin-Mudry et Anne-Sophie Ducommun, psychologues auprès du CDTEA. Tous les niveaux scolaires étaient représentés parmi les participants. Au point « Remarques », les participants francophones ont jugé la supervision intéressante, dynamique et constructive.

La supervision a presque exclusivement été qualifiée de « bonne » ou « très bonne » dans tout le canton, à l'exception d'une seule personne qui l'a estimée « mauvaise ». Il ressort, des remarques de la personne mécontente, que la supervision obligatoire prend beaucoup de temps, que la répartition des situations dans le groupe est inégale et que le déroulement décousu est finalement peu utile dans la médiation quotidienne lorsque des décisions doivent rapidement être prises sur place. La compétence de la superviseuse a en revanche été explicitement louée et n'a pas été remise en question.

4 ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Chaque médiateur est tenu de rendre à la fin de l'année scolaire un rapport annuel, sous forme d'un questionnaire sur son activité. Ce questionnaire est ensuite transmis à la direction de son établissement ainsi qu'au secrétariat de la Commission.

4.1 Rôle du médiateur



Comment vous sentez-vous dans votre rôle de médiateur ?

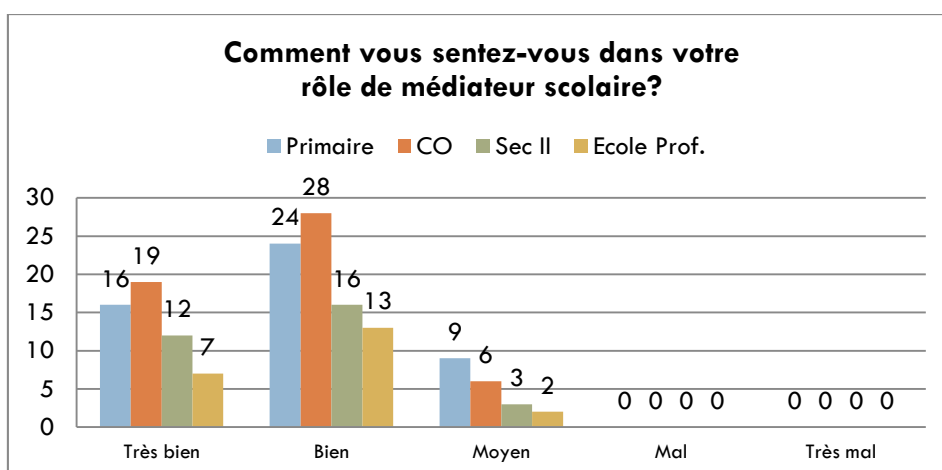
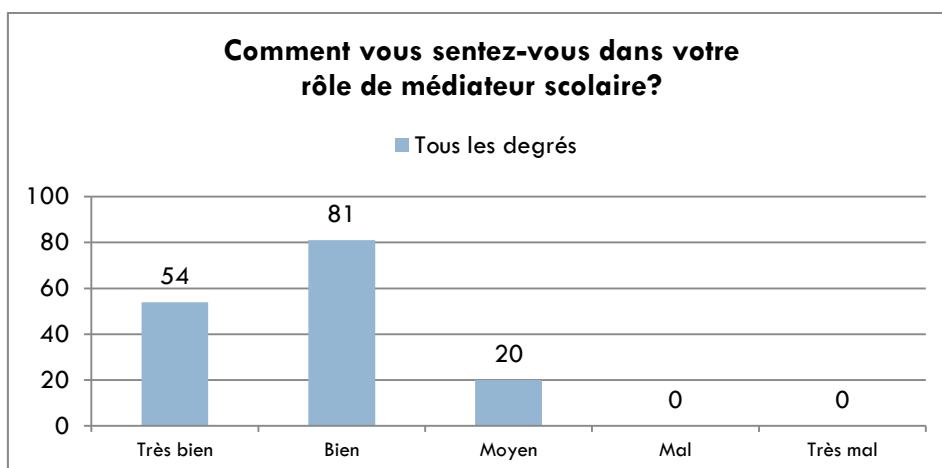
A cette question, tous secteurs confondus, 53% des médiateurs répondent se sentir « bien », 34% « très bien » et enfin 13% se placent dans la catégorie « moyen ».

Plusieurs médiateurs relèvent l'importance de l'espace d'écoute qu'est le cadre de la médiation. Ils y notent des échanges riches et constructifs. La majorité des médiateurs affirment se sentir soutenus par leur direction ainsi que leurs collègues de travail, reconnus et à leur place.

Une préoccupation commune à tous les médiateurs, indépendamment de leur secteur d'activité, est celle du temps mis à leur disposition pour exercer leur mandat, celui-ci étant jugé insuffisant.

Le fait de devoir exercer dans différents établissements scolaires est également relevé comme étant une difficulté. Enfin, au fil des années, certains médiateurs évoquent ressentir une certaine usure et se réjouissent de pouvoir passer le relais à d'autres collègues.

Total - tous niveaux confondus : 155 réponses



4.2 Position dans le centre

Si l'on considère la totalité des réponses des médiateurs, tous niveaux confondus, il apparaît clairement qu'ils sentent leur activité, pour la grande majorité « appréciée », que ce soit de la part des élèves et de la Direction, puis des collègues et enfin des parents. La majorité restante se sent « acceptée » par ces mêmes instances.

14 réponses de médiateurs vont dans le sens de sentir leur activité « ignorée ». 10 de ces réponses touchent à la perception des parents d'élèves, 2 autres aux collègues, 1 aux élèves et 1 à la Direction.

Enfin, un médiateur du secteur primaire sent son activité de médiation contestée par la Direction.

Total - tous degrés confondus

	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	133	21	1	0
Collègues	110	43	2	0
Direction	133	20	1	1
Parents	91	54	10	0

4.3 Activités dans les domaines de l'écoute, du conseil et de la résolution de conflits

4.3.1 Nombre de situations

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, les médiateurs scolaires interrogés ont documenté près de 1900 thèmes sur un vaste éventail de sujets. C'est au niveau du cycle d'orientation que les cas rapportés ont été les plus nombreux (700), suivie de l'école primaire (659) et du secondaire II (258). Les situations rapportées ont été les moins nombreuses au niveau de l'école professionnelle (214). Les médiateurs sont actifs à tous les niveaux scolaires et l'offre de médiation est mise à profit.

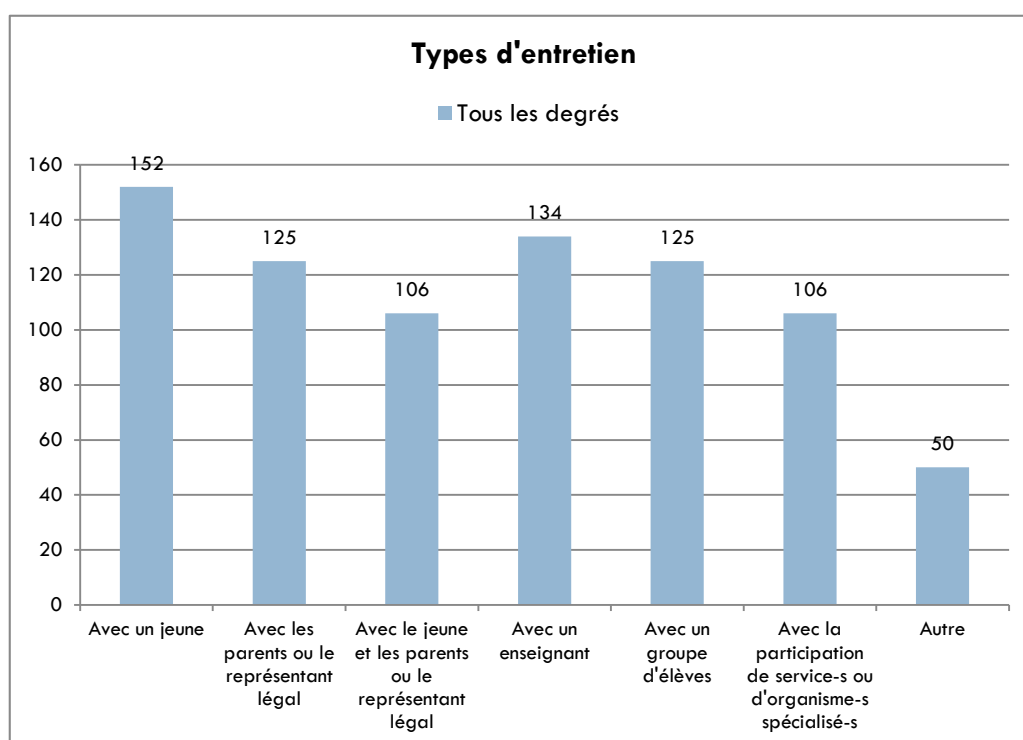
4.3.2 Types d'entretien

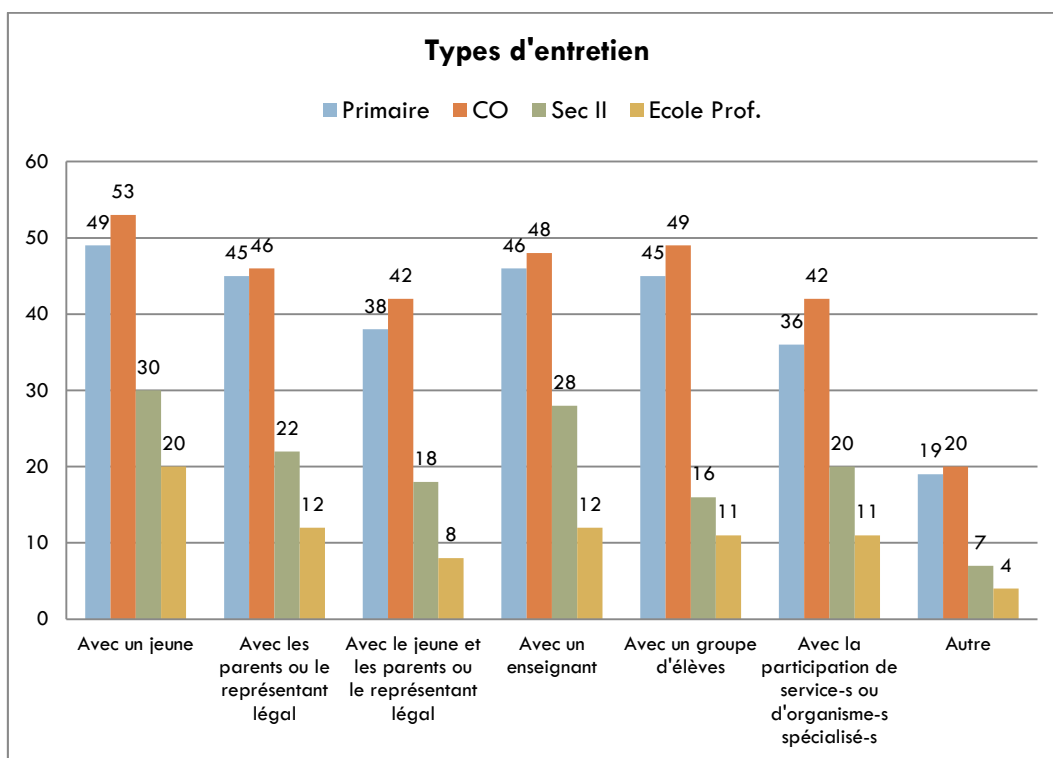
On s'aperçoit au premier coup d'œil que, par rapport à l'année précédente, la répartition des types d'entretien est relativement homogène durant l'année scolaire 2017-2018 (à l'exception du niveau de l'école professionnelle, voir ci-après). Tous les types d'entretien ont été utilisés à tous les niveaux.

Dans l'évaluation globale portant sur tous les niveaux scolaires, deux types d'intervention ont été cités à quasi égalité : « entretien avec le jeune seul » et « entretien avec un enseignant ». Par rapport à 2016-2017, les entretiens avec les enseignants semblent se multiplier. L'année précédente, les entretiens avec les jeunes seuls étaient nettement majoritaires. En 2017-2018, une préférence plus marquée pour ce dernier type d'entretien ne se constate plus qu'au niveau de l'école professionnelle. On peut se demander si l'image du médiateur a changé.

Compte tenu du total général à tous les niveaux scolaires, la tendance semble être aux entretiens proches du milieu scolaire (avec le jeune seul, un enseignant, des groupes de jeunes, des parents ou représentants légaux). Des entretiens avec des services spécialisés (hors de l'école) et de la catégorie « Autres » ont été moins cités, ce qui indique peut-être que conjointement avec les médiateurs et les parents, les écoles abordent dans un premier temps les situations dans un contexte proche du milieu scolaire. Le recours moins fréquent au cadre « Avec le jeune en présence des parents ou du représentant légal » semble en revanche plus difficile à interpréter.

Total – tous degrés confondus





4.3.3 Types de situation

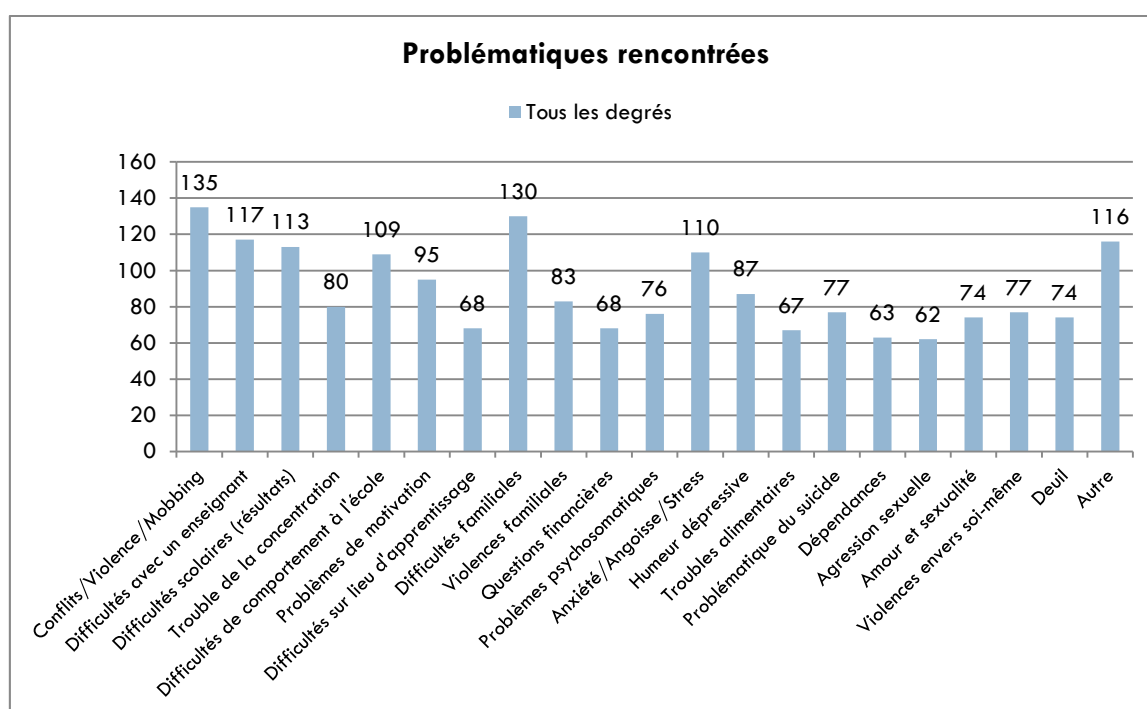
La répartition montre que les médiateurs ont été actifs dans l'ensemble des domaines thématiques à tous les niveaux scolaires. Les situations sur le thème « Conflits/violence/mobbing » restaient les plus citées dans le total général, quoiqu'avec une avance moins nette que l'année précédente. Chez les élèves plus jeunes (de l'école primaire au cycle d'orientation), les conflits à l'école étaient les plus fréquents (ou arrivaient à égalité avec les problèmes familiaux). Au niveau du secondaire II et de l'école professionnelle, on constate un léger glissement vers les « Problèmes de performance ».

Les problèmes intrafamiliaux est le troisième sujet le plus évoqué à tous les niveaux, ce qui confirme que les médiateurs sont sollicités pour des questions scolaires, mais aussi relativement souvent pour des questions familiales.

Le thème « Problèmes de comportement à l'école » est le deuxième plus fréquemment mentionné chez les élèves plus jeunes, de l'école primaire au cycle d'orientation. Aux niveaux du secondaire II et de l'école professionnelle, ce thème passe au second plan.

Le thème « Agression sexuelle » a été le moins cité dans le total général.

Total – tous degrés confondus



4.4 Activités de prévention/de culture d'établissement

Durant cette année scolaire, de nombreux établissements scolaires ont participé à l'élaboration de projets de prévention auxquels les médiateurs scolaires ont participé activement. Voici une liste des thèmes les plus abordés :

- Le harcèlement scolaire – cybermobbing – harcèlement sexuel
- La médiation par les pairs
- La violence
- Les addictions
- La sexualité
- La prévention dans le domaine des écrans, des jeux vidéo

Afin de traiter de ces différents thèmes, les établissements scolaires ont fait appel à différents partenaires, tels que le centre SIPE, les polices communales et cantonales, Addiction Valais, Action Innocence, Patouche, les délégués à la jeunesse des communes, les éducateurs hors-murs, les animateurs socio-culturels, les collaborateurs du CDTEA et bien évidemment les enseignants et les médiateurs.

4.5 Collaboration avec les spécialistes

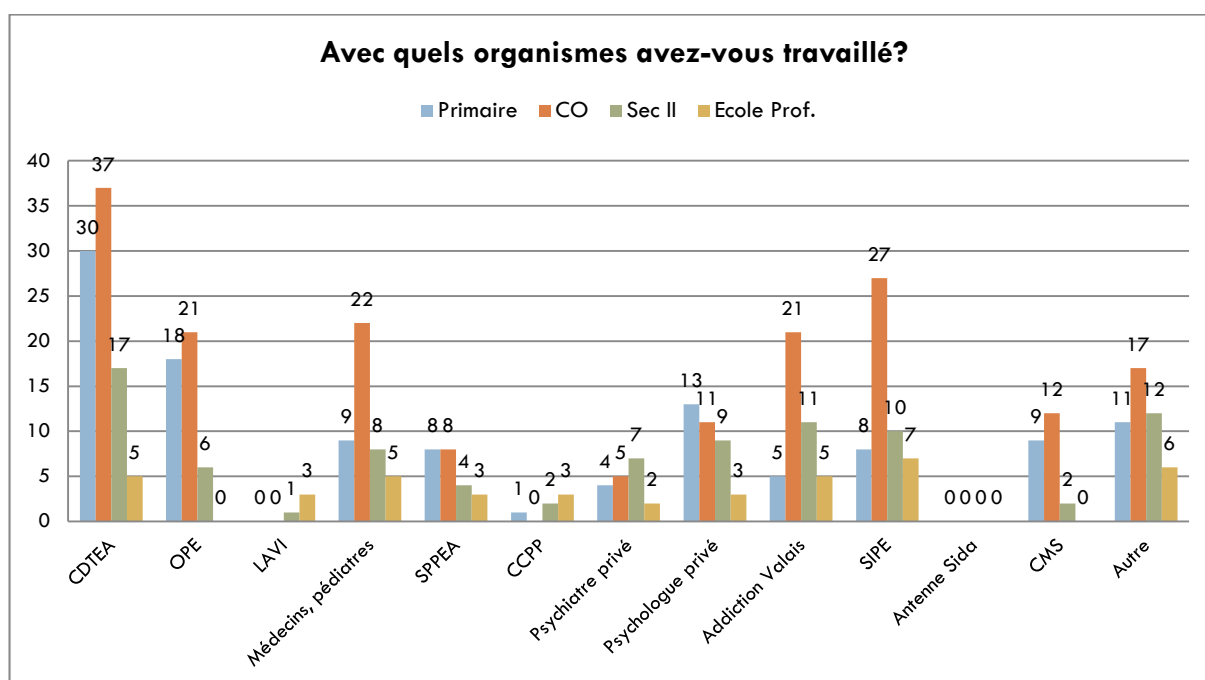
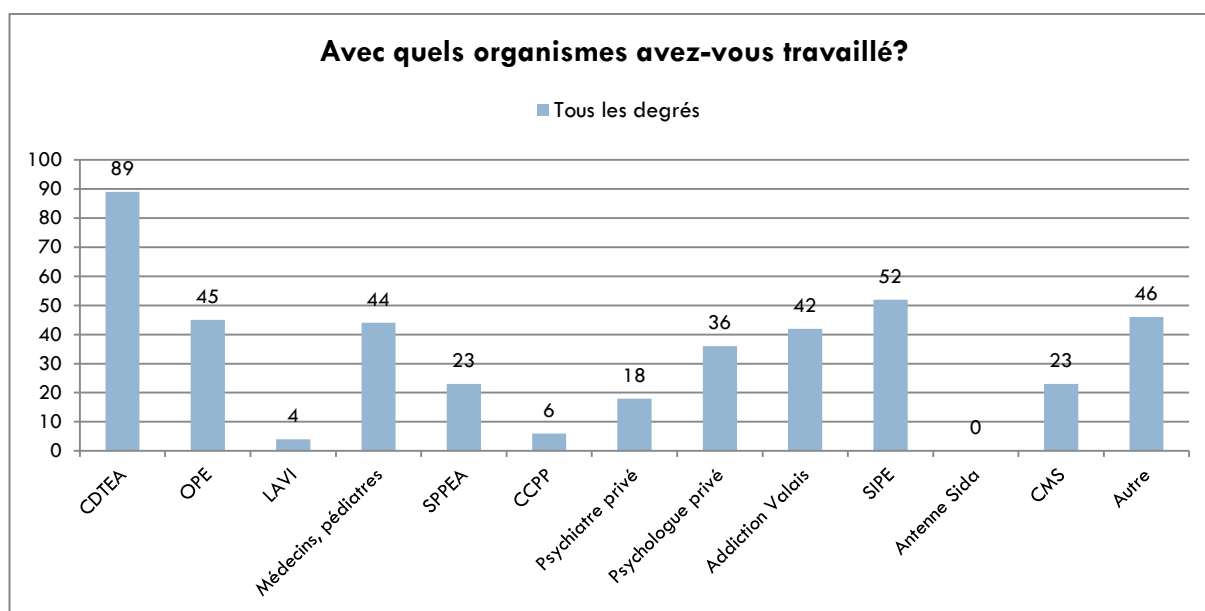
❓ Avec quels organismes spécialisés avez-vous collaboré durant cette année ?

Dans le cadre de son activité, le médiateur est appelé à collaborer avec d'autres professionnels du domaine de l'enfance et de l'adolescence.

Nous notons que, par ordre d'importance, la majorité des collaborations s'effectuent avec le CDTEA, le centre SIPE, l'OPE, des médecins et pédiatres, Addiction Valais ainsi qu'avec des thérapeutes installés en privé.

La rubrique « Autres » touchent à des collaborations avec les centres de loisirs communaux (éducateurs de rue), la police, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), Suisse immigré, la fondation IPT ou encore le ministère public.

Total – tous niveaux confondus



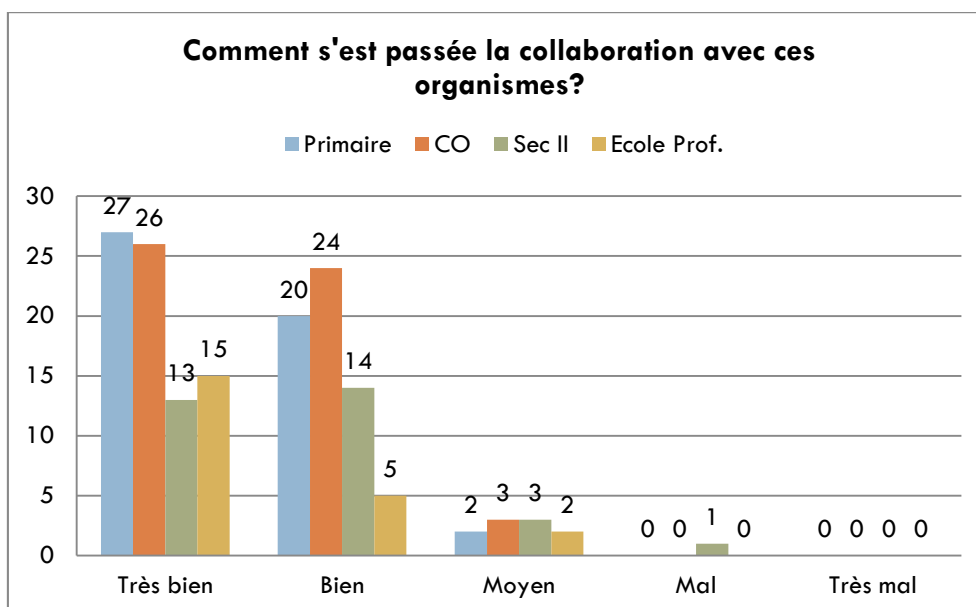
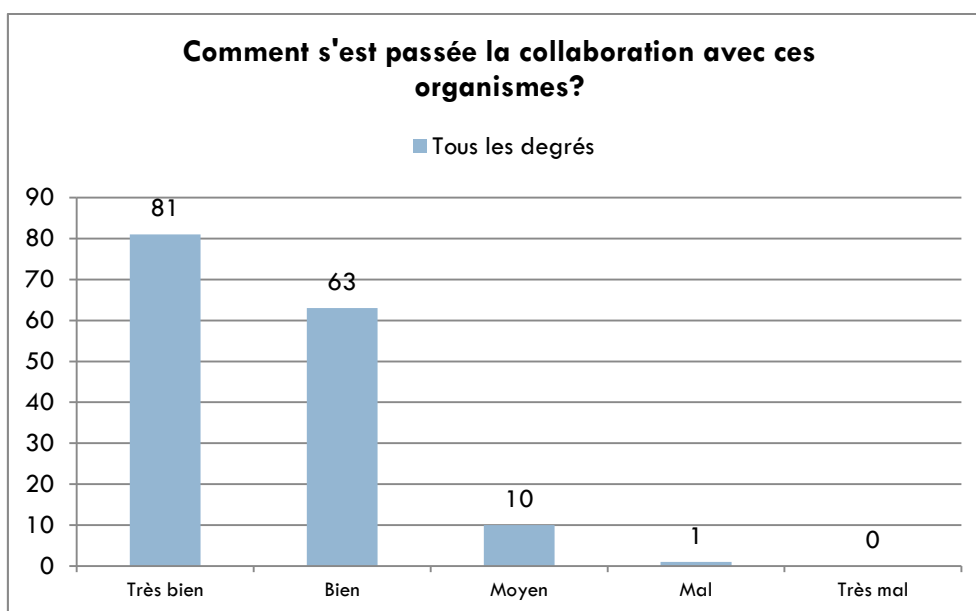
Comment s'est passée la collaboration avec ces organismes ?

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, la majorité des collaborations est décrite comme « très bien » (81 sur 155) et « bien » (63 sur 155).

Ceci est particulièrement réjouissant, d'autant plus que les médiateurs soulignent l'importance qu'il y a à pouvoir travailler de concert, ceci dans l'intérêt des élèves. Ils soulignent également le respect des rôles de chacun et une complémentarité constructive.

Les médiateurs qui notent la collaboration comme s'étant passée « moyennement » évoquent notamment la difficulté à atteindre certains partenaires ainsi que le manque de retour de leur part, suite à leur signalement.

Total – tous niveaux confondus



4.6 Formation continue

Au moins 40 médiateurs ont indiqué avoir fait des efforts de formation personnelle, sous forme de participation à des formations continues et conférences sur les thèmes suivants :

- Peacemaker
- violence/mobbing
- châtements corporels
- conflits
- dyslexie
- communication/médiation
- gestion des classes difficiles
- dangers numériques

Quelques médiateurs ont en outre fait état de lectures, d'informations et de formations continues sur des thèmes de psychologie clinique (traumatisme, automutilation, troubles psychiques à l'adolescence, suicide).

Certains médiateurs ont rapporté avoir participé à la supervision du CDTEA de manière volontaire.

5 CONCLUSION

Le présent rapport annuel fait apparaître que les 152 médiateurs scolaires actifs dans les établissements scolaires valaisans ont soutenu de nombreux élèves et apprentis, leurs familles ainsi que tous les acteurs de l'école. Environ 1900 situations ont été suivies durant l'année scolaire 2017-2018. Si l'on considère le cadre dans lequel se déroulent les conversations, on constate que la tendance penche vers des entretiens proches du milieu scolaire (avec les élèves/apprentis, avec les enseignants ou les parents) plutôt qu'avec d'autres professionnels. Une fois de plus, le thème « Conflits/Violence/Mobbing » a été le plus fréquemment cité.

Au total, 54 médiateurs scolaires étaient en phase de formation durant l'année scolaire 2017-2018 : 13 pour l'école primaire, 41 pour le secondaire I et secondaire II. Parmi eux, 36 ont achevé leur deuxième année de formation et ont reçu leur certificat des mains de M. Christophe Darbellay, chef du département de l'économie et de la formation, lors de la cérémonie à Martigny à l'automne 2018.

87 médiateurs scolaires ont participé aux cours de formation organisés par la CCMS dans le Haut et le Bas-Valais et ont estimé qu'ils étaient de bonne qualité. En outre, 40 médiateurs ont suivi d'autres cours de formation continue portant sur un large éventail de sujets. Par ailleurs, 27 médiateurs scolaires ont été supervisés pendant l'année scolaire 2017-2018, une démarche qui a été jugée aussi positive qu'utile.

Cette année encore, la plupart des médiateurs scolaires affirment se sentir à l'aise dans leur rôle, mais ils sont nombreux à souhaiter pouvoir bénéficier de plus de temps pour accomplir cette tâche exigeante. La majorité d'entre eux se sentent adoptés ou acceptés par les élèves, les collègues enseignants, la direction de l'établissement scolaire et les parents.

L'objectif de la CCMS est de permettre aux jeunes et à leurs familles de recevoir un soutien et une assistance rapides et accessibles afin de gérer de façon positive les situations de vie difficiles qu'ils traversent. Comme le montre le présent rapport, cet objectif a lui aussi été atteint pendant l'année scolaire 2017-2018.

La CCMS tient à remercier tous les médiateurs scolaires pour leur précieux travail durant l'année scolaire 2017-2018. Un grand merci également à tous les formateurs et superviseurs qui ont activement contribué à la bonne qualité de la médiation scolaire dans le canton du Valais ainsi qu'à Mme Marlène Moeri et M. Christian Gammaldi pour leur soutien.

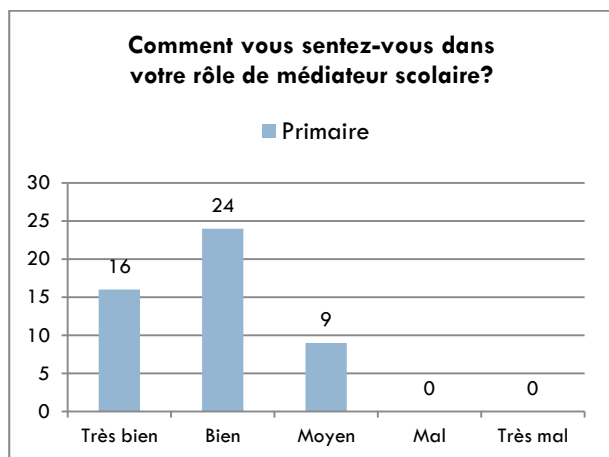
Nous nous réjouissons de pérenniser le succès de la médiation scolaire en tant qu'outil de prévention indispensable pour les jeunes Valaisans.

La CCMS

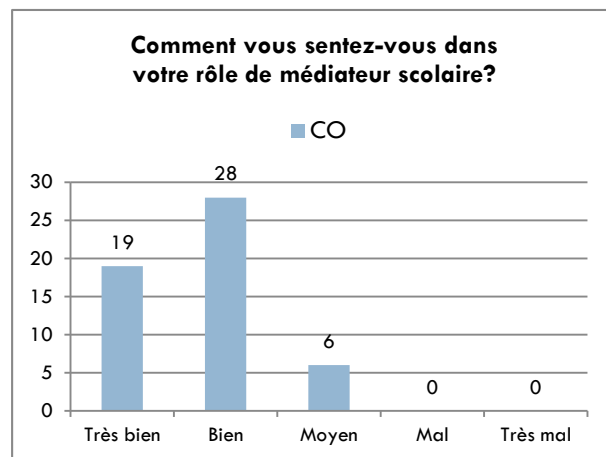
6 ANNEXES

6.1 Comment vous sentez-vous dans votre rôle de médiateur/trice scolaire ?

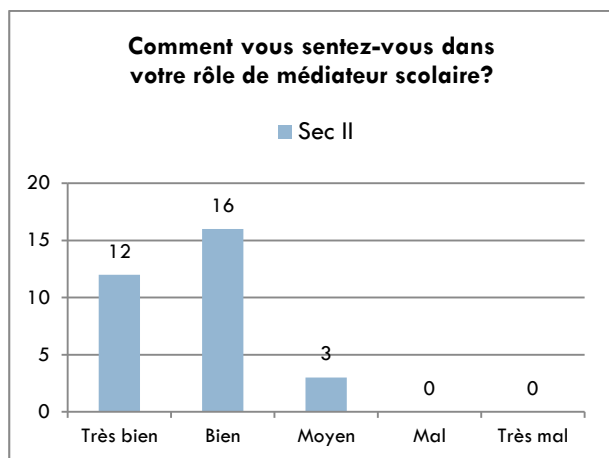
Primaire



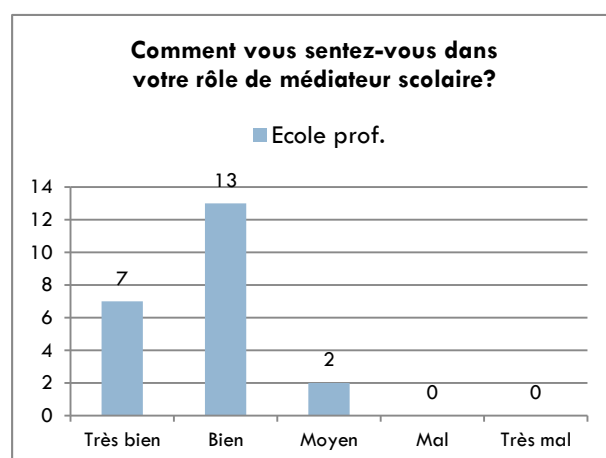
Cycle d'orientation



Secondaire II



Ecoles professionnelles



6.2 Position dans le centre

Primaire

	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	41	8	0	0
Collègues	28	21	0	0
Direction	40	8	0	1
Parents	23	22	4	0

Cycle d'orientation

	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	44	9	0	0
Collègues	39	14	0	0
Direction	45	8	0	0
Parents	30	23	0	0

Secondaire II

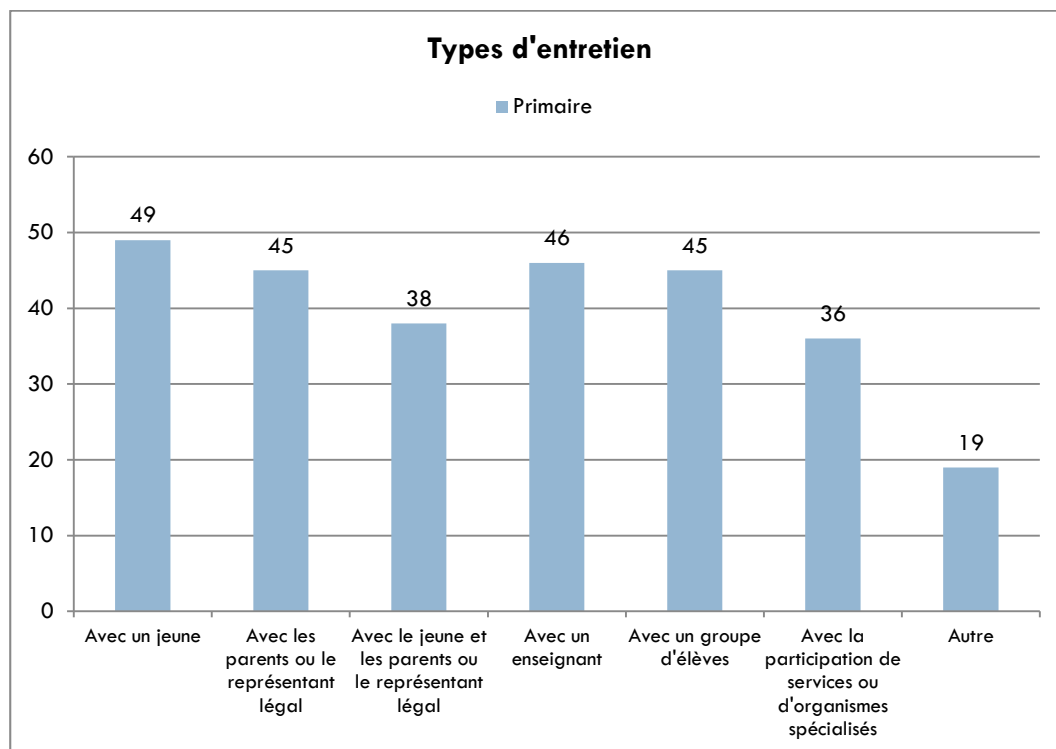
	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	27	3	1	0
Collègues	22	8	1	0
Direction	28	2	1	0
Parents	22	6	3	0

Ecoles professionnelles

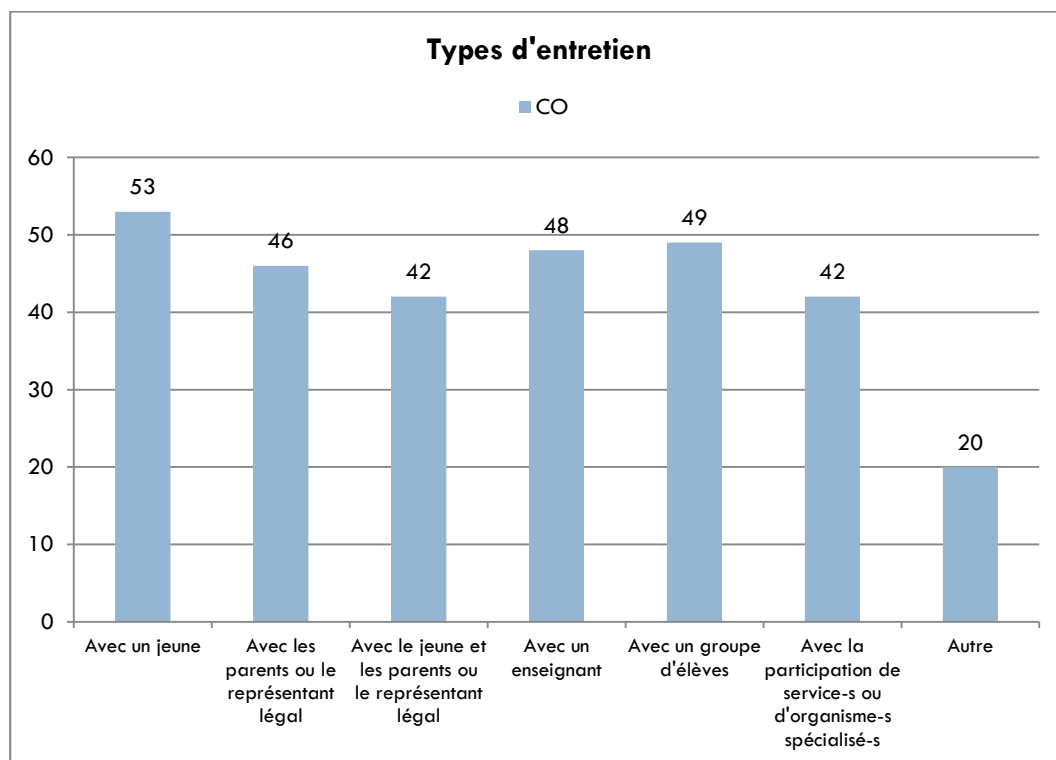
	Appréciée	Acceptée	Ignorée	Contestée
Elèves	21	1	0	0
Collègues	21	0	1	0
Direction	20	2	0	0
Parents	16	3	3	0

6.3 Types d'entretien

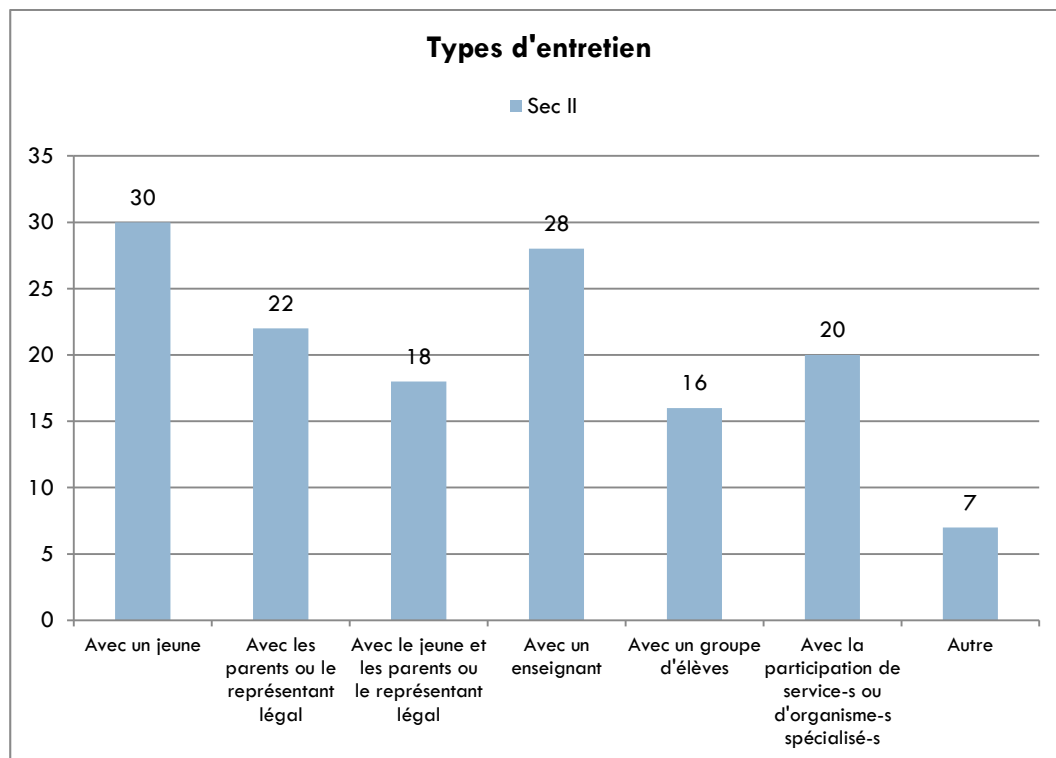
Primaire



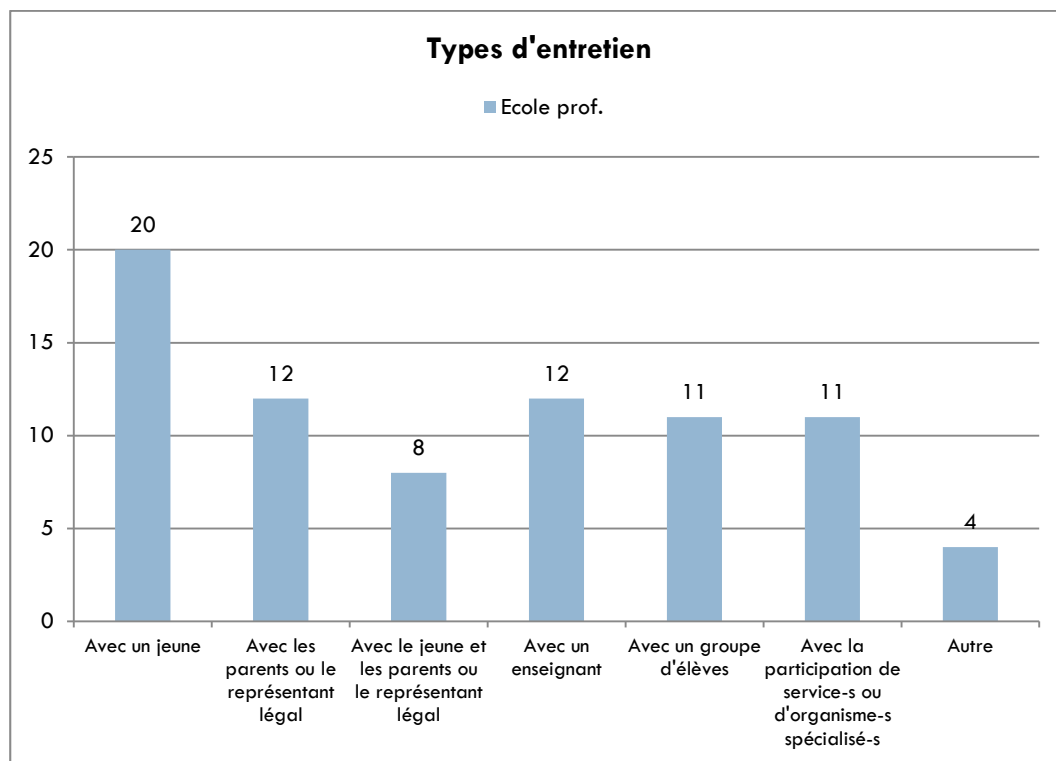
Cycle d'orientation



Secondaire II

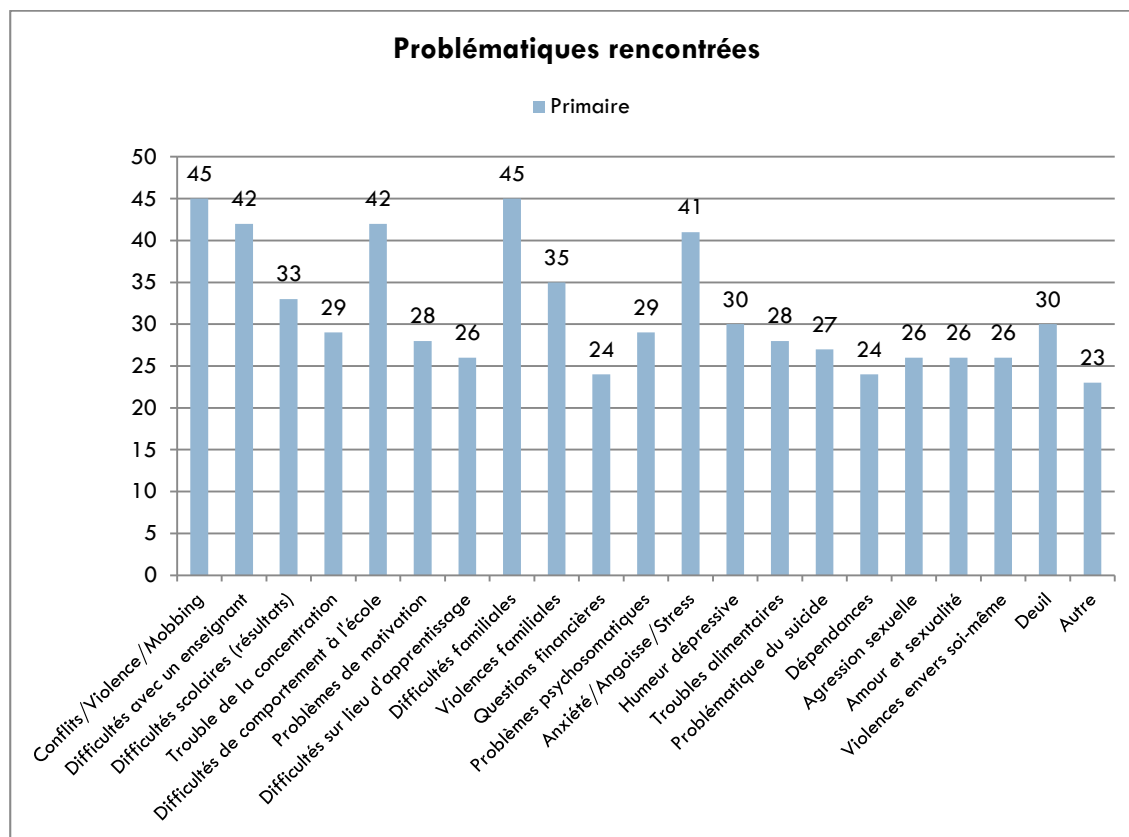


Ecoles professionnelles

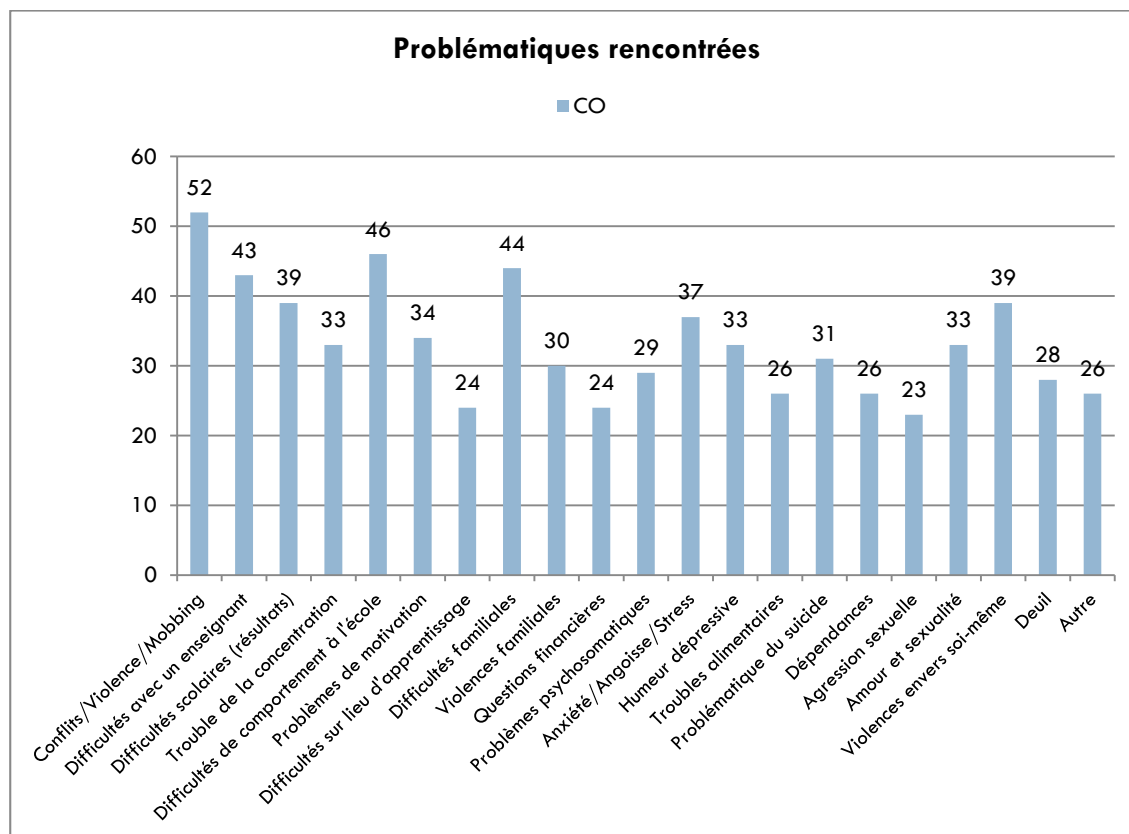


6.4 Types de situation

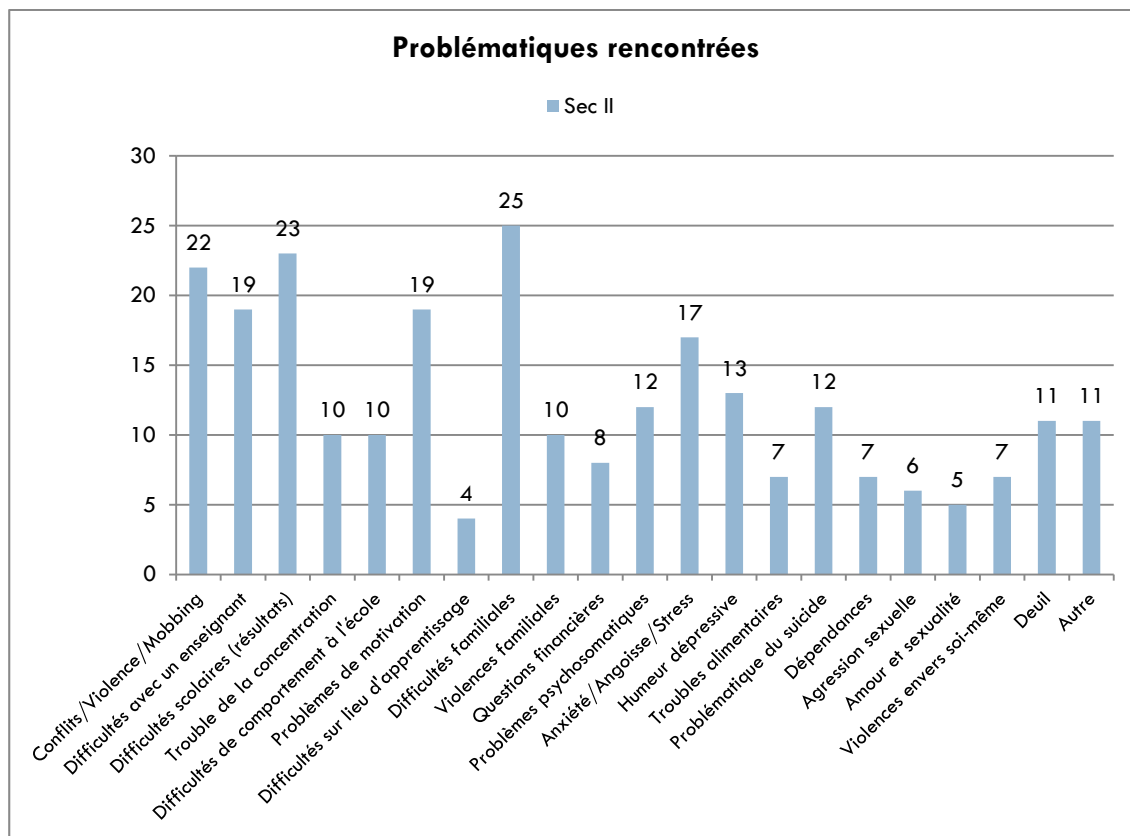
Primaire



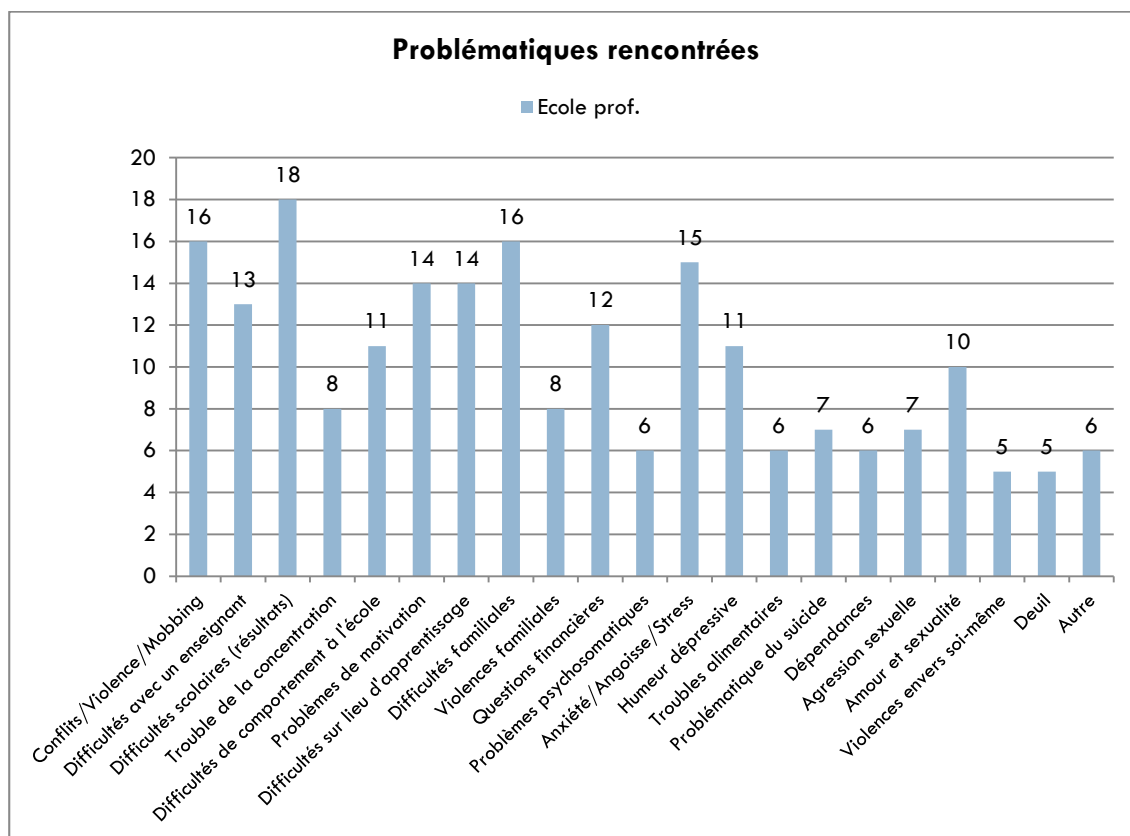
Cycle d'orientation



Secondaire II

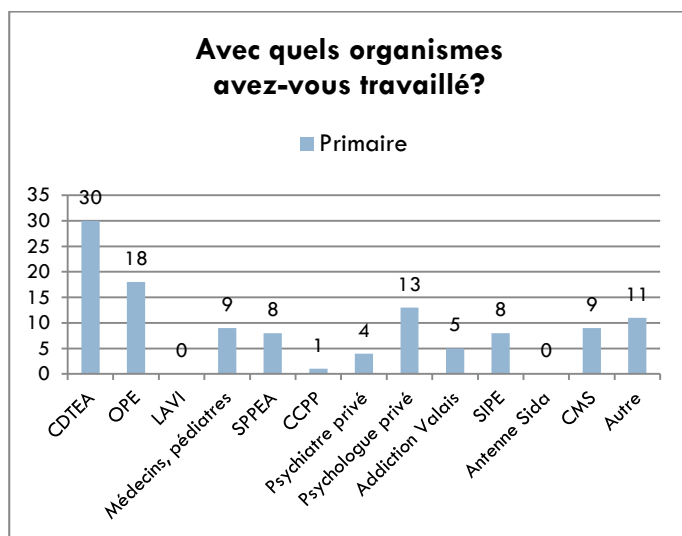


Ecoles professionnelles

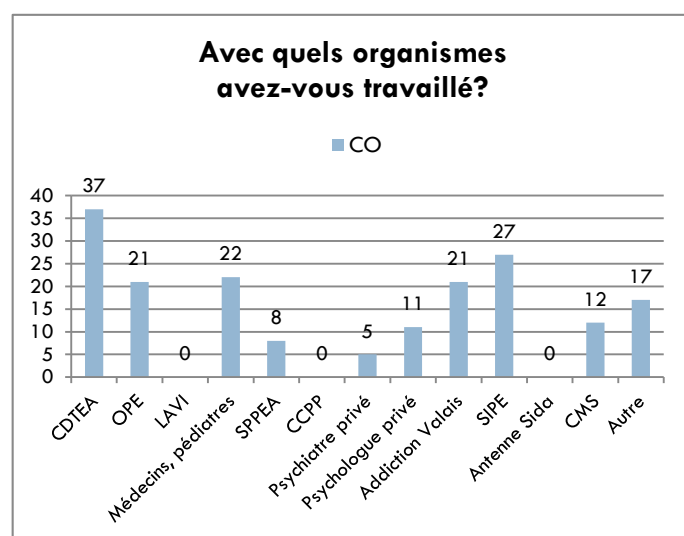


6.5 Collaboration avec les organismes

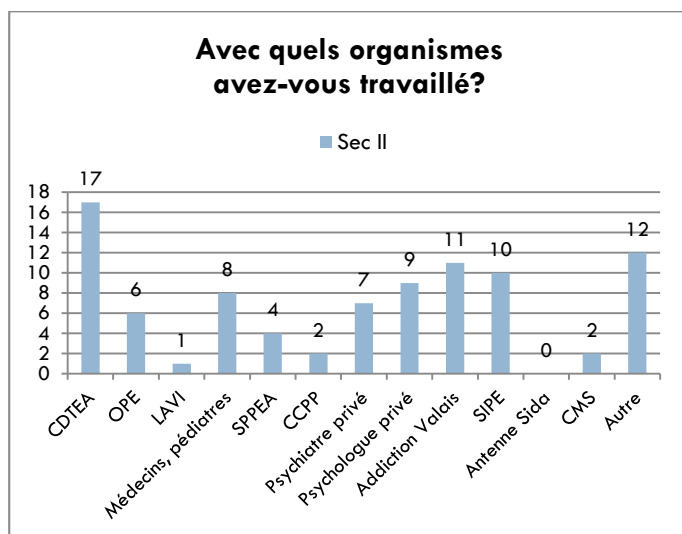
Primaire



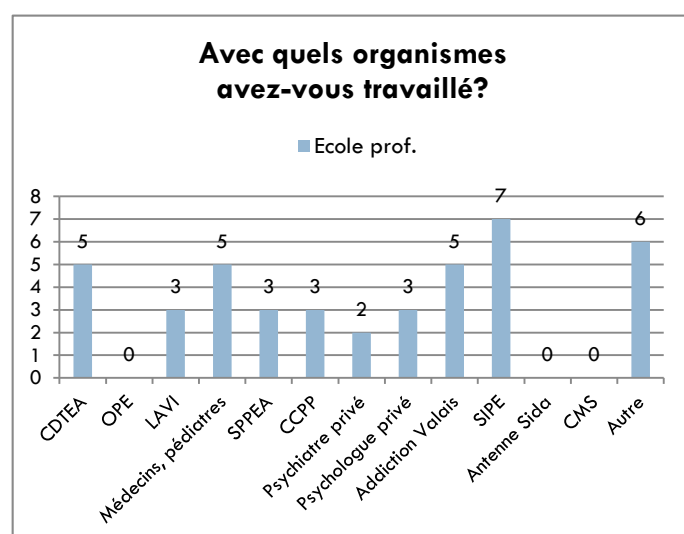
Cycle d'orientation



Secondaire II

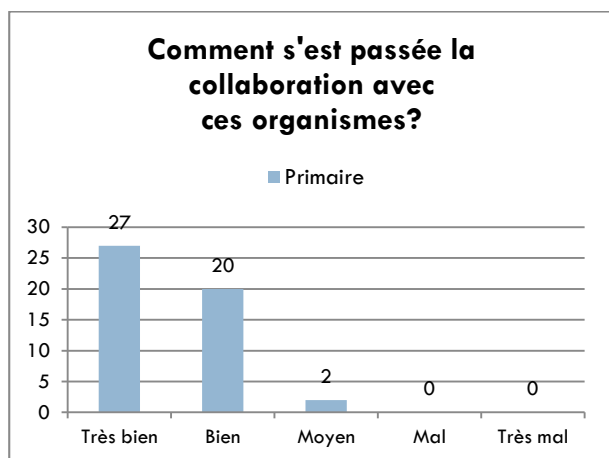


Ecoles professionnelles

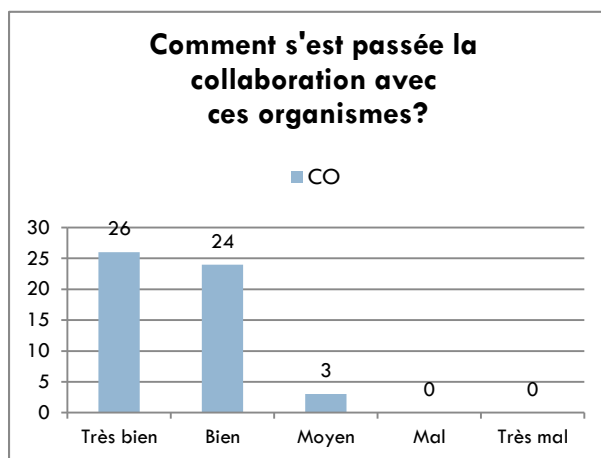


6.6 Comment s'est passée la collaboration avec les organismes ?

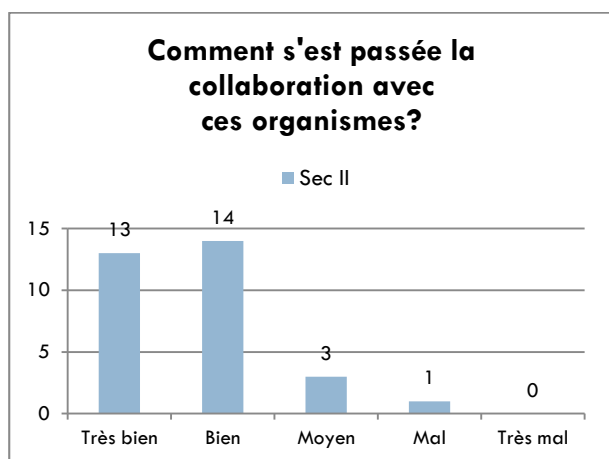
Primaire



Cycle d'orientation



Secondaire II



Ecoles professionnelles

